

P. DE LONGUEMARE

---

# UNE FAMILLE D'AUTEURS

AUX

SEIZIÈME, DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

---

## LES SAINTE-MARTHE

*Etude historique et littéraire d'après de nombreux documents inédits*



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

Libraires des Archives nationales  
et de la Société d'Histoire contemporaine

82, RUE BONAPARTE, 82

---

1902

## CHAPITRE XIII

*François II de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau* ET SES ENFANTS. — *Claude de Sainte-Marthe*, PRÊTRE. — IL DEVIENT CONFESSEUR DE PORT-ROYAL. — SES DISGRACES. — BIBLIOGRAPHIE DE SES ŒUVRES. — ICONOGRAPHIE.

François de Sainte-Marthe naquit au mois d'août 1616; il était fils de François I, seigneur de Chandoiseau (1), dont nous avons parlé, et de Marie Frubert. Il fit ses humanités à Paris, au collège d'Harcourt, et, suivant les traditions de sa famille, se destina au barreau.

Avocat au Parlement et au Grand-Conseil, il connut les succès

(1) Afin de ne pas nous perdre dans des détails, nous n'avons pas cité les enfants de François I de Sainte-Marthe comme le fait Dreux du Radier. Nous les citons ici; ces enfants sont, du premier lit : Pierre de Sainte-Marthe, né en 1603, prieur de Saint-Clément-de-Craon, en Anjou, et Jacques, seigneur des Ruaux, né en 1607, mort sans alliance à Montmorillon en 1642. Du second lit : François II, Claude et Jean dont nous parlons dans ce chapitre; Louis, religieux de l'Ordre de Cluny, né en 1621; Gaucher, seigneur de la Barre, blessé à la bataille de Rocroi, en 1643; Isabelle, *alias* Élisabeth, mariée à Paris en 1631 à Jean du Chastenot, baron de Murat et Meyrignac, près Bourganef, maître des requêtes du duc d'Orléans; et enfin Suzanne, née en 1625, religieuse à Fontevault en 1644.

oratoires, succès passagers et qui, comme le fait observer Dreux du Radier, ne laissent que des souvenirs éphémères. L'on se souvient bien peu des maîtres dont l'éloquence charma la génération précédente; leur nom est à peine connu et, s'ils n'ont marqué ni par leurs ouvrages ni par leur influence politique, l'oubli les enveloppe de ses voiles épais; ces voiles même ne s'écarteront qu'avec peine devant l'historien qui voudra plus tard retrouver leur trace. Ainsi en est-il pour François II de Sainte-Marthe. Il connut l'enthousiasme des foules et est maintenant totalement oublié. Il avait du reste quitté le barreau assez jeune pour occuper à Loudun une charge de balli. Constatons également que sa carrière dans cette nouvelle fonction ne fut pas de longue durée; bientôt, en effet, il se retira à Chandoiseau, aux environs de Loudun; c'est là qu'il devait terminer sa vie. François avait épousé, en avril 1641, Marie Camus, fille de Jacques Camus (1), avocat célèbre au Palais et au Grand-Conseil, et de Marie du Mousseau.

Ses enfants furent au nombre de sept; nous allons les passer rapidement en revue.

*Gaucher-Louis*, né à Paris le 13 avril 1647 et mort vers 1700, avait embrassé le parti des armes. Capitaine des grenadiers d'Auvergne, il fut blessé le 28 mai 1684 au siège de Luxembourg et devint major de la citadelle de Cazal (2).

*Denis*, né en 1630, devint général des Bénédictins de Saint-Maur; nous en parlerons dans la suite.

*Marie*, née en 1642, épousa en 1659 Jacques de Grimouard, seigneur du Péré (3).

*Marguerite*, née en 1644, religieuse de Port-Royal; son oncle Claude, prêtre, lui adresse plusieurs de ses lettres.

*Anne-Élisabeth* épouse en 1696 Prosper d'Anthenaise, seigneur de la Rallièrre (4).

Enfin deux filles, *Marie* et *Angélique*, nées en 1649 et 1654.

(1) Camus : d'azur, à 3 croissants d'argent, posés 2 et 1, et une étoile d'or au cœur de l'écu.

(2) Bibliothèque nationale. cabinet des titres, pièces originales, vol. 2762 « de Sainte-Marthe », n° 61659, pièce 135 (parchemin).

(3) Les Grimouard ou Grimoard portent : d'argent, fretté de gueules de six pièces, au franc quartier d'azur.

(4) Les d'Anthenaise portent : d'argent, à 3 jumelles de gueules en bande.

Claude de Sainte-Marthe, dont nous venons de prononcer le nom, à propos des lettres qu'il écrivit à sa nièce Marguerite, était le propre frère de François II et le troisième fils de François, seigneur de Chandoiseau. Il naquit à Paris le 8 juin 1620. C'est là qu'il fit toutes ses études et se destina dès l'enfance à l'état ecclésiastique. Mais, au grand étonnement de ses amis et malgré les sollicitations de sa famille, il refusa de prendre le grade de docteur auquel ses connaissances et ses travaux lui donnaient droit; comme son illustre parent, il visait non pas aux dignités ecclésiastiques, mais à la vie simple et obscure du religieux ou du prêtre. Retiré dans sa terre de Chandoiseau, il se livra entièrement à l'étude de l'Écriture et des Pères de l'Église. Nulle autre préoccupation littéraire ne l'occupait dans sa retraite toute consacrée au travail et à la prière. Afin d'avancer encore plus dans la pratique des vertus chrétiennes et ne trouvant pas sa vie assez austère, Claude de Sainte-Marthe entra peu de temps après dans une communauté d'ecclésiastiques. Là il se prépara à recevoir la prêtrise, et encore est-il qu'il fallut lui faire violence pour lui faire franchir ce pas décisif dont, par excès d'humilité, il se croyait indigne.

M. Singlin, qui avait alors à Port-Royal le rôle prépondérant que l'on sait et qui se connaissait en hommes, comprit quels services il pouvait rendre aux idées dont il était un des apôtres. La piété scrupuleuse de Sainte-Marthe, son ascétisme devaient en effet trouver dans la célèbre abbaye un élément à leur ardeur. Claude s'installa dans la maison de Port-Royal-des-Champs et il fut d'abord chargé de la cure d'une petite paroisse dépendant du monastère, la cure de Mondeville (diocèse de Sens). Le jeune prêtre, qui venait de refuser du roi un bénéfice dont les revenus étaient considérables (1), accepta avec enthousiasme cette cure abandonnée, sans ressources, située dans un pays ruiné par les troubles de la Fronde. Le précédent titulaire était, dit-on, mort de frayeur à la suite de l'assassinat de son vicaire; Mondeville sembla l'idéal à cette âme avide de dévouement. La réalité dépassait encore l'idée que Claude de Sainte-Marthe avait pu s'en faire lui-même; la contrée était absolument désolée par la guerre civile les plus riches y manquaient de pain; les habitants, épuisés,

(1) La trésorerie de la Sainte-Chapelle de Paris.

étaient la proie de la maladie et mouraient de misère. Ce fut au milieu de cette population que Sainte-Marthe, rempli des idées dont nous avons parlé, commença son ministère. Il voulut vivre de la vie de ceux qui l'entouraient, partageant toutes ses ressources avec eux, se privant du nécessaire et ajoutant à cela des mortifications personnelles exagérées. Le résultat ne se fit pas attendre : il tomba lui-même si gravement malade que ses supérieurs durent le rappeler à Port-Royal-des-Champs. Sa santé s'étant raffermie, il commença une vie différente, réservée surtout à l'étude ; c'est là qu'il écrivit quelques-uns de ses traités de piété dont nous parlerons. Arnauld et M. de Saint-Gilles avaient été ses maîtres, ils devinrent ses inspirateurs, quoiqu'il les dépassât encore par le rigorisme religieux dont il fait preuve dans tous ces ouvrages.

Nous arrivons à l'année 1656. Les doctrines de Jansénius avaient été condamnées à Rome, Arnauld y avait répondu par des lettres demeurées célèbres ; celles-ci venaient d'être soumises à la Faculté de Théologie et solennellement condamnées, après une sorte de concile qui n'avait pas duré moins de deux mois ; Arnauld était rayé de la liste des docteurs. C'était la rupture forcée avec Rome ou la retraite obligatoire. Disons à l'honneur d'Antoine Arnauld qu'il n'hésita pas, s'effaça complètement, abandonnant la direction des religieuses de Port-Royal. A ce moment même, l'intervention de M. Singlin obligea Claude de Sainte-Marthe à se charger des fonctions laissées vacantes par Antoine Arnauld. Il les exerça concurremment avec la prédication pendant près de six années, jusqu'aux troubles causés par la question du formulaire et la décision royale du 29 avril 1664 qui en faisait une loi d'état. Sainte-Marthe quitta Port-Royal avec les autres solitaires ; il se retira dans une petite maison du faubourg Saint-Antoine avec Joseph du Cambout de Pontchâteau, marquis de Coislin, oncle du cardinal et de Baudry de Saint-Gilles d'Asson.

Cinq ans plus tard, en 1669, après la décision plus conciliante de Clément IX, il fut rétabli dans son emploi et reprit ses fonctions qu'il exerça encore pendant dix années. Cependant les vieilles divisions n'étaient pas éteintes ; secrètement se formaient ces cabales contre l'autorité royale qui allaient amener, quelques années après, la dispersion définitive de la vieille abbaye ;

Claude de Sainte-Marthe reçut l'ordre d'en sortir et cette fois définitivement.

Du Fossé, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (1), nous raconte cette nouvelle épreuve réservée à Claude de Sainte-Marthe, de telle façon que nous n'aurions pas besoin d'autre témoignage en sa faveur si cela était nécessaire. « Quand ce prélat (l'archevêque de Paris), dit-il, eut donné ses ordres à l'abbesse pour le dedans de la maison, il demanda à parler aux confesseurs, qui étaient M. de Sacy, M. de Sainte-Marthe et quelques autres. Le compliment qu'il leur fit, fut que le roi était très content de la sagesse de leur conduite et de la manière dont ils avaient gouverné ce monastère, mais qu'il était obligé de leur dire en même temps qu'ils avaient des ennemis et qu'il fallait céder pour quelque temps à leur mauvaise volonté. C'est pour-quoi, ajouta-t-il, je viens vous déclarer en ami, que vous vous retirerez pour laisser passer ce mauvais tems : cela ne durera pas..... »

L'archevêque de Paris n'était pas bon prophète, cela devait durer; quant à Claude de Sainte-Marthe, il ne devait pas revoir sa chère abbaye.

Il se retira à Corbeville, château de M<sup>me</sup> Abel de Sainte-Marthe, sa parente, dans la paroisse d'Orsay, au diocèse de Paris. Il y continua pendant onze ans sa vie d'études et de retraite, interrompue seulement par un voyage en Flandre et en Hollande.

Il mourut à Corbeville le mercredi 11 octobre 1690, à l'âge de soixante-dix ans et quatre mois, entre les bras de M. Burlugai, théologal de Sens. Sa dépouille mortelle fut portée à Port-Royal-des-Champs, où l'inhumation eut lieu le samedi suivant; il paraîtrait que le cercueil ayant été ouvert, son corps fut trouvé sans corruption, fait qui frappa beaucoup, dit-on, et d'où on tira une preuve de plus de la sainteté du défunt.

Il est très certain d'ailleurs que la vie de Claude de Sainte-Marthe fut une vie toute d'humilité et de pénitence. Contrairement à d'autres solitaires de Port-Royal qui peuvent être soupçonnés d'ambition personnelle, Sainte-Marthe n'eut qu'un désir, passer inaperçu; et si sa science théologique et son éloquence se firent jour en maintes circonstances, notamment

(1) Utrecht, 1739, in-12, p. 350-353.

dans une conférence contre Chamillard, restée célèbre, on peut dire qu'il ne chercha jamais ces succès bruyants. D'une conviction ardente, il soutint de tout son pouvoir les religieuses de Port-Royal et par ses écrits et par des secours matériels; son nom est, à ce point de vue, mis souvent en parallèle avec celui de Sacy.

Suivant les historiens du temps, sa parole était agréable et facile, son style était simple et naturel, plutôt austère comme sa vie elle-même, mais cette austérité, cette sévérité, Sainte-Marthe l'appliquait à lui et non aux autres; au contraire, on le disait compatissant aux faiblesses humaines et cette bonté de cœur n'eut d'égale que sa charité. Les historiens de Port-Royal n'ont pas assez mis en lumière ce côté de son caractère, et ces deux vers par lesquels ils ont essayé de le peindre, s'ils montrent bien la fermeté de ses convictions, ont le tort de ne faire aucune allusion à sa charité chrétienne :

Impatiens falsi, verique tenacior, indè  
Ingemuit, tacuit, fugit et occubuit.

Tant il est vrai que les hommes cherchent en autrui, même dans leurs vertus, ce qui peut flatter leurs passions du moment ou les excuser. Pour les solitaires de Port-Royal, Claude de Sainte-Marthe devait être l'intransigeant austère, *usque ad mortem*. « Il ne put, dit du Fossé (1), souffrir la fausseté ni l'erreur et il fut très attaché à la vérité, ce qui fut le sujet de ses gémissements, de son silence et de la retraite où il est môt. » Nous nous garderons de ces exagérations. Claude de Sainte-Marthe fut avant tout un modeste, ennemi des contestations bruyantes. D'une piété sincère, presque ascétique, il trouva dans la vie de Port-Royal l'idéal rêvé, mais on peut affirmer qu'il resta dans les limites permises par l'Église et rien n'autorise à le classer parmi les adeptes de la doctrine de Jansénius.

L'épithaphe gravée sur sa tombe est éloquente dans sa simplicité.

*Hic jacet Claudius de Sainte-Marthe, Præbyter, familiâ nobilis,  
doctrinâ prestans, morum sanctitate, ac vitæ simplicitate venerabilis,  
qui in hac Abbatia ad sacras conciones, confessionesque assumptus,*

(1) *Mémoires*, p. 372. Voir aussi *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal et de plusieurs personnes qui leur étaient attachées*, publiées par l'abbé Leclerc, 1750, in-12, t. 1, p. 45-51.

*in eo opere laboravit annis xxiii, prodesse quam præesse studiosior.  
Decessit paulò post septuagenario major, die xi Octobr. 1690.*

D'après une estampe représentant l'abbaye de Port-Royal-des-Champs et gravée par Marie Horthemels, nous voyons que la tombe de Claude de Sainte-Marthe était située dans le sanctuaire de la chapelle, du côté de l'Évangile (1). En 1711, lorsque Port-Royal fut détruit, les restes mortels de Racine, de Le Maistre de Sacy, de Pascal furent inhumés à Saint-Étienne-du-Mont. Il est probable que, moins heureux que ces derniers, notre Sainte-Marthe subit le sort du plus grand nombre et que son corps alla combler le charnier anonyme du cimetière de Saint-Lambert. Saint-Simon a raconté cette profanation avec un sentiment de révolte et cela se conçoit. C'était assez d'avoir fait signer au roi l'ordre de disperser jusqu'aux pierres de l'abbaye rebelle, il était inutile de profaner ses tombes.

L'œuvre littéraire de Claude de Sainte-Marthe est fort importante. Nous devons signaler d'abord ses lettres; nous pourrions les citer toutes, tant l'élévation des pensées s'y rencontre toujours. Celle qu'il écrivit à M<sup>me</sup> de Sainte-Marthe sur la mort de M. de Sacy, de la Mère Angélique de Saint-Jean et de M. de Luzancy et sur le retour du Père de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, est un modèle du genre (2). Nous en extrairons un passage parce qu'il se rapporte à un Sainte-Marthe, le supérieur de l'Oratoire, dont nous avons déjà parlé, et parce que, en termes de la plus haute élévation, il fait comprendre les sentiments intimes, l'état d'âme de son auteur.

« Parmi toutes ces nouvelles de mort, écrit Claude de Sainte-Marthe, j'apprens, Madame, la résurrection d'une personne qui est très-digne de vivre. Il y a déjà long tems qu'il était comme mort à l'égard du corps qu'il doit animer. Il avait les pieds et les mains

(1) Une autre estampe que nous avons également sous les yeux et qui ne porte pas de nom de graveur nous donne le *Plan de l'abbaye de Port-Royal des Champs à vuë d'Oyseau*. On y voit la maison de M. de Sainte-Marthe, sorte de petit presbytère, à droite de l'entrée, au bord du chemin, non loin de l'étang. Ces deux estampes doivent provenir d'ouvrages anciens sur Port-Royal-des-Champs.

(2) *Supplément au nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs*, première partie, 1735, in-4°, p. 223-227.

« liez et quelque grande que soit sa charité pour ceux que Dieu lui  
« a donnez, il ne pouvait pas les aider selon les désirs de son cœur.  
« Le voilà maintenant dans la liberté de faire tout le bien qu'il  
« voudra et je ne doute point qu'il ne fasse tout le bien qu'on  
« attend de lui.

« Je n'ai pas besoin de le consulter pour apprendre qu'elle est sa  
« pensée sur l'état où il se trouve à présent. Je sçai qu'il est pressé  
« de toutes parts; car il est à croire qu'il désirerait de voir rompre  
« les liens qui l'attachent à son corps et de jouir d'une pleine  
« liberté pour être tout à Jésus-Christ, ce qui lui seroit sans com-  
« paraison plus avantageux : mais je sçai aussi que le zèle de  
« s'acquitter de son ministère et l'ardeur de servir ses Frères, lui  
« fait souhaiter de demeurer uni au même corps, aux dépens de sa  
« propre vie et de son propre repos. Je sçai que l'amour de son  
« salut le porte à la solitude, au silence, à l'inaction et à ne  
« s'occuper que du seul nécessaire. Je sçai qu'il ne peut être humble  
« autant qu'il l'est, sans considéré que le poids dont il est chargé  
« est infiniment au dessus de ses forces et capable de l'accabler. Un  
« supérieur ne peut être éclairé sans se voir environné de mille  
« dangers, et prêt à tout moment de tomber dans quelque abîme.

« S'il est vrai que les particuliers doivent opérer leur salut avec  
« crainte et ce tremblement redoublant infiniment dans ceux qui  
« sont dans l'obligation de travailler au salut des autres, le partage  
« des véritables pasteurs est dans la douleur et le gémissement...

« Vous voyez que la vie des pasteurs est plutôt une mort  
« qu'une vie et que, si nous avons la joie de la résurrection de  
« notre ami, rien ne peut empêcher qu'il n'en ait dans le fond du  
« cœur une très profonde tristesse; qu'il ne regrette sa solitude et  
« son tombeau, qu'il ne regarde sa liberté comme une très-dure  
« servitude...

« Mais comment se peut-il qu'on aime avec passion la solitude  
« et que néanmoins on se porte avec joie à servir ceux qu'on ne  
« peut servir qu'en renonçant à la solitude et sans se mettre en  
« danger d'en perdre tous les avantages? Pour le comprendre,  
« Madame, il faudrait avoir l'esprit d'un véritable pasteur. Celui  
« qui aime ses brebis d'un amour plus fort que la mort, expose  
« sa vie pour elles; il ne fuit point les dangers; il combat avec  
« générosité les lions et les loups qui s'efforcent à les dévorer; il  
« s'oublie lui-même pour ne se souvenir que de ceux que Dieu a

« commis à ses soins et ils sont les seuls objets qui remuent son  
« cœur. Il est plein de consolation et de joie quand il voit que ses  
« enfans marchent et avancent dans la voie de la vérité et, s'il  
« sent de la douleur, c'est une douleur de charité semblable à  
« celle de saint Paul, qui vient du travail qu'il a de porter ces  
« mêmes enfans dans son cœur, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit  
« formé en eux; c'est une douleur qui vient de l'empressement  
« qu'il a du salut de ses frères qui l'oblige de souffrir une infinité  
« de fatigues et de travaux pour leur salut, d'être foible avec ceux  
« qui sont foibles, de gémir avec ceux qui gémissent et d'être  
« tout à tous. Mais je ne sçai pas pourquoi, Madame, je vous  
« parle d'une grâce à laquelle je n'aspire point. Dieu a rompu  
« mes liens et je lui en dois rendre, en actions de grâce, un  
« perpétuel sacrifice de louanges. Je serai assez heureux si je  
« puis me tenir en paix dans mon tombeau, et si je travaille  
« uniquement à mon salut dans la retraite et le silence... »

Toute la vie de Claude de Sainte-Marthe est là pour montrer que ces sentiments d'amour de la retraite et de dévouement pour les âmes, qu'il exprime en termes si éloquents, ont toujours été les sentiments les plus intimes de son âme.

Parmi ses autres ouvrages et en plus des lettres, nous citerons :

1. *L'apologie pour les religieuses de Port-Royal-du-Saint-Sacrement contre les injustices et les violences du procédé dont on a usé envers ce monastère...* (par Claude de Sainte-Marthe, Antoine Arnauld et Pierre Nicole), s. l., 1665, in-4°, 4 parties en 1 vol. in-4°, avec paginations particulières.

2. *La lettre d'un théologien à un de ses amis sur le livre de M. de Chamillard contre les religieuses de Port-Royal, 1665.*

3. *Deffense (1) des religieuses de Port-Royal et de leurs directeurs sur tous les faits allégués par M. de Chamillard dans ses deux libelles contre ces religieuses, 1<sup>er</sup> août 1667, par Claude de Sainte-Marthe (s. l.), 1667, in-4°.*

4. *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis, par Claude de Sainte-Marthe (s. l. n. d.), in-4°, 1/4 pages (peut-être est-ce le numéro 2).*

5. Claude de Sainte-Marthe a eu part à la *Traduction française du Nouveau-Testament*, connue sous le nom de Mons, quoique

(1) Ce numéro, comme le numéro 1, est mal cité par Dreux du Radier.

imprimée à Amsterdam en 1667 pour la première fois. Cet ouvrage avait été commencé par Antoine Le Maistre, continué et achevé par Antoine Arnauld, Pierre Nicole, Louis-Isaac Le Maistre de Sacy, Joseph-Sébastien du Cambout de Pontchâteau et Claude de Sainte-Marthe qui revit et corrigea la deuxième édition; celle-ci parut la même année, in-12 en deux colonnes.

6. *Traité de piété ou discours sur divers sujets de la morale chrétienne*, par feu M. Claude de Sainte-Marthe, prêtre. Paris, chez Osmont, 2 vol. in-12, 1702 (approuvé par le roi et la Faculté de Théologie de Paris).

7. *Lettres de M. de Sainte-Marthe sur divers sujets de piété, de morale et de conduite pour la vie chrétienne*, 2 vol. in-12, 1709, à Paris, chez Louis Roulland.

Approbation du 24 septembre 1708, permis d'imprimer 14 octobre 1708. Ces lettres sont très variées, l'auteur s'y occupe des grandes vérités de la religion, mais il mélange aux discussions sérieuses des anecdotes intéressantes.

8. *Morale pratique des Jésuites*, peut-être à tort attribué à Sainte-Marthe.

9. *Traité de la foi humaine* (1).

10. *Mémoire sur l'utilité des petites écoles*.

11. *Maximes et réflexions de piété sur différents sujets*, manuscrit, par M<sup>re</sup> Claude de Sainte-Marthe; traité de la plus grande élévation, jointe à la plus grande simplicité, style plein d'onction, quoique très pur et très noble.

12. *De la piété des chrétiens envers les morts*, Paris, 1665, 1 vol. in-12 (2).

Seconde édition, Paris, 1666, chez Savreux, in-12 (catalogue Durel, 1898).

Troisième édition, Lyon, 1683, J. Barbier, petit in-12 (catalogue Techener, avril 1895). Ces trois éditions prouvent le succès du volume.

13. *Traité de piété ou discours sur les devoirs des prêtres*, s. l., 1770, in-12.

La préface contient d'intéressants détails biographiques sur

(1) Voir Dreux du Radier, article de Baudry de Saint-Gilles d'Asson, t. IV, p. 102 et suivantes.

(2) Omis par Dreux du Radier, comme le suivant.

l'orateur. Il est certain que Claude de Sainte-Marthe publia d'autres travaux, mais nous n'en avons pas trouvé trace.

L'iconographie de Claude de Sainte-Marthe est assez nombreuse. Citons d'abord les portraits indiqués par Lelong, puis par Ambroise Tardieu dans son *Dictionnaire iconographique des Parisiens*.

1. Épreuve in-folio et in-8°, médaillon, Claude de Sainte-Marthe est de trois quarts à gauche en buste. Autour la légende suivante : « M<sup>re</sup> Claude de S<sup>te</sup>-Marthe pretre mort à Corbeville le xi Oct. 1690 agé de 70 ans. » Aucune inscription sur le socle. Gravé par Habert d'après Jouvenet.

2. Épreuve in-8°. A Paris, chez Crépy, rue Saint-Jacques, au Lion d'argent, médaillon de trois quarts à droite. Au bas, ces mots : « M<sup>r</sup> Claude de S<sup>te</sup>-Marthe pretre », en cursive. En dessous, socle avec cette inscription :

*In corde meo abscondi eloquia  
tua ut non peccem tibi.*

Puis plus bas, en petits caractères : « Mort le 11<sup>e</sup> Octobre 1690. »

3<sup>e</sup> Épreuve in-8° : « Mathey, sculp. », médaillon trois quarts à gauche. Autour, cette inscription : « M<sup>re</sup> Claude de S<sup>te</sup>-Marthe pretre né à Paris, mort à Corbeville le xi Octobre 1690. » Sur le socle ces deux lignes :

*Ingenium, doctrina, fides, pietasque, pudorque  
Insignem fecit, raraq̄ue simplicitas.*

4. Épreuve in-8° : « Edelinck sculp. C. P. R. Jouvenet Pinxit » (très rare), épreuve très fine. Médaillon trois quarts à droite; autour, ces mots : « M<sup>re</sup> Claude de S<sup>te</sup>-Marthe pretre né à Paris mort à Corbeville le xi Octob. 1690 agé de 70 ans. Sur le socle :

*Ingenium, doctrina, fides, pietasque, pudorque  
Insignem fecit, raraq̄ue simplicitas.*

Le portrait original sur toile, hauteur 0<sup>m</sup>70, largeur 0<sup>m</sup>57, a été vendu 150 francs, le 15 mai 1867, Hôtel Drouot, salle n° 4.

5. Petit buste in-24 par Mathey, trois quarts. Sur le socle :

M<sup>re</sup> Claude de S<sup>te</sup>  
Marthe  
Prêtre mort à Cor-  
beville le 10 octobre  
1690 âgé de 70 ans.

6. Non indiqué par Lelong ni par Ambroise Tardieu, gravé par E. Desrochers, à Paris, rue du Foin, près la rue Saint-Jacques, in-8°. Médaillon trois quarts à gauche. En bas, sur un cartouche, ces lignes :

M<sup>r</sup> Claude de S<sup>te</sup>-Marthe  
Prêtre fils de François de S<sup>te</sup>-Marthe,  
Petit-fils de Scévole, né à Paris mort à Cor-  
beville en 1690, âgé de 70 ans.

Puis en bas, sur le socle, on lit :

Plein d'une ardeur apostolique  
A la vérité seule il consacra ses jours.  
Il la fit éclater par ses pieux discours  
Et par sa vie angélique.

7. Le même mais moins fini. « A Paris ches Daumont rue S<sup>t</sup> Martin. »

Inutile de faire remarquer que la qualification, sur ces deux portraits, de petit-fils de Scévole est une erreur. Le père de Claude était seulement cousin-germain de Scévole.

On s'étonnera peut-être que nous ayons parlé si longuement de Claude de Sainte-Marthe. Si nous l'avons fait, c'est qu'il nous a paru intéressant de faire revivre cette figure de prêtre, mêlée si intimement à l'histoire de Port-Royal. La vie de Claude complète ce que nous avons dit du Père Abel-Louis de Sainte-Marthe, le supérieur général de l'Oratoire. On nous accusera peut-être de faiblesse pour la vieille abbaye indisciplinée, et cependant nous avouons ne pouvoir nous empêcher d'admirer les esprits éminents qui formèrent ce noyau si fort dans ses convictions. Quelque jugement que l'on porte sur les querelles de la grâce et du libre arbitre et sur les démêlés obscurs où tant d'hommes risquèrent leur repos et leur liberté, on doit saluer respectueusement ces caractères inflexibles, préférant l'exil à ce qui semblait

contraire à leur conscience; on doit s'incliner devant ces hommes que la mort seule put abattre et dont les adeptes renaissants ne disparurent que lorsque les pierres même qui avaient abrité leurs maîtres eurent été dispersées aux quatre vents du ciel.